

N° 1 septembre 2012

l'école
émancipée

SNES-FSU

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910

Une rentrée « Peillon » ou « Chatel + 1 » ?

Pour la grande majorité de nos collègues les conditions de la rentrée 2012 ne sont pas meilleures, ou sont même pires, que celles d'il y a un an. Aux effets de la nouvelle vague de suppression de postes actés par le budget 2012 n'ont pas été limités par des « mesures d'urgence » que le gouvernement n'a de fait pas prises. Pourtant le SNES était censé se battre pour le plan d'urgence défini au congrès. Résultats : classes toujours plus surchargées, TZR affectés dans les pires conditions, postes à complément de service qui se multiplient, heures supplémentaires imposées ...

Manifestement, pour nos collègues, le changement ce sera plus tard, peut être...

Quels sont les véritables progrès de cette rentrée du nouveau gouvernement ? La refiscalisation des heures supplémentaires ? Les stagiaires qui bénéficient d'une décharge de 3 heures (lorsque celle ci est effectivement mise en place) : c'est bien peu !

A l'opposé des demandes des enseignants, CPE et étudiants surveillants, le ministre a créé les contrats d'avenir (voir article) et les APS (agents de prévention et sécurité) nouveaux précaires, « sécurité » plutôt qu'éducation.

Les chefs d'établissement n'auront été nos uniques évaluateurs que durant quelques semaines. Peillon peut d'ailleurs remercier l'ancien gouvernement d'avoir promulgué le décret au lendemain de la présidentielle : sans son abrogation il n'y aurait vraiment pas eu grand'chose à présenter comme mesure allant « dans la bonne direction » dicit la direction du Snes » pour cette rentrée.

Pour le reste : rien ... pas de véritable mise en cause du LPC, pas de moratoire sur la réforme des lycées. Les enseignements en lycée et les emplois du temps qui en découlent sont de véritables usines à gaz. On somme les collègues des enseignements techniques industriels de choisir leur nouvelle discipline dans les grands champs de la réforme.

L'école du socle est toujours vantée ...

Cette absence de rupture se traduit également sur la question des salaires. Non content d'expliquer que, certes, les salaires des enseignants sont « indignes » et qu'au nom de l'austérité budgétaire il est impossible d'y remédier, le ministre pousse la provocation en ajoutant que ceux qui choisissent ce métier le font par « vocation » et par pour des raisons financières ! Soyez pauvres et heureux de l'être.. Amen !

Non le bilan de cette rentrée n'est pas mitigé, il est catastrophique. Quand la secrétaire générale du SNES écrit « le compte n'est pas si bon », c'est le moins que l'on puisse dire. Le Snes semble avoir oublié son « plan d'urgence » aux oubliettes. Le dernier texte voté lors du conseil national évoque à plusieurs reprises les points positifs de la rentrée, dit que les mesures « vont dans le bon sens ». Au vu de ce bilan, où même des mesures qui ne coûtaient rien n'ont pas été prises, on voit bien que le véritable changement c'est par la lutte et le rapport de force qu'il faudra l'obtenir. Le Snes et la FSU doivent l'organiser sans tarder.

L'équipe nationale Ecole Emancipée au SNES c'est :

Jean-Marie Barbazanges, Laurent Boiron, Céline Boudie, Mary David, Elisabeth Hervouet, Sylvain Marange, Marie Cécile Périllat, Olivier Sillam

Abonnez-vous à la revue
Ecole Emancipée.

Contactez-nous par le site
www.ecoleemancipee.org



Emplois d'avenir professeurs : apprentissage du métier ou précarité ?

Le projet de loi créant les emplois d'avenir, approuvé le 12 septembre par l'Assemblée Nationale prévoit la création de 18 000 « emplois d'avenir professeurs » pour les étudiants passant les concours enseignants. Ces étudiants seront recrutés sur critères sociaux ou de résidence (ZUS etc) et devront effectuer 12 heures de travail dans un établissement scolaire, en plus de leurs études. Leur rémunération sera d'environ 400 euros, portant le revenu d'un étudiant boursier au maximum à 999 euros.

La majorité U&A du Snesémet des réserves sur ces contrats : ce ne sont pas tout à fait les pré-recrutements qu'elle réclame. Elle considère néanmoins que ce dispositif est déjà une bonne chose : peu est toujours mieux que rien...

Pourtant, ces emplois d'avenir, nouvelle forme de précarité, ne peuvent pas être considérés comme une réelle avancée. Le dispositif prévu ne se distingue pas vraiment des masters en alternance, vivement critiqués par le Snes. Les chances d'obtenir un diplôme diminuent fortement pour les étudiants salariés : les emplois d'avenir risquent de détourner les « bénéficiaires » de leur but premier, réussir le concours de recrutement.

Ces contrats sont-ils un premier pas vers les pré-recrutements ? Certainement pas. Le gouvernement ne veut pas de pré-recrutements et ne conçoit pas de rémunération sans contrepartie : pour être payé à faire ses études, il faut produire. Se former à un métier exigeant n'est-il pas une contre-

partie suffisante ? Et que produiront les étudiants concernés, sans formation préalable, dans les établissements scolaires ? Les emplois d'avenir profs sont des contrats de droit privé, recrutés par les chefs d'établissements (les Crous définissant les critères d'éligibilité). On sait quelles dérives entraînent le recrutement local (assistants d'éducation, contrats aidés). Quelle garantie avons-nous que les étudiants présents recevront bien une formation ? Qui s'en chargera, et quelle sera l'articulation avec les IUFM ? l'exemple des masters en alternance montre que la formation est toujours la dernière des préoccupations.

En outre les emplois d'avenir professeurs ne changeront rien à la situation de tous les autres étudiants qui n'entreront pas dans le dispositif, faute de satisfaire les critères ou parce que le nombre d'emploi sera insuffisant. Ceux-là devront se débrouiller pour financer leurs études, ou abandonner leur projet s'ils n'y parviennent pas.

La création de ces contrats a quand même été l'occasion de donner des gages à l'enseignement privé, qui a réclamé et obtenu « ses » emplois d'avenir professeurs...

Les emplois d'avenir professeurs ne peuvent pas être la réponse aux difficultés de recrutement et au défaut de formation créées par la masterisation : c'est une autre réforme qu'il nous faut, ambitieuse pour l'école et permettant à tous les étudiants qui le souhaitent, d'accéder au métier.

Sujet zéro de morale laïque au Bac 2013 : la politique à l'égard des Roms, rupture ou continuité ?

2000 à 3000 Roms expulsés cet été, sans aucune solution de relogement, 240 d'entre eux renvoyés en Roumanie, des dizaines d'enfants jetés à la rue à quelques jours de la rentrée scolaire. La seule justification étant les décisions judiciaires et la « dangerosité » des sites : autant d'arguments et de promesses qui n'ont pas été respectés. Avec les associations militantes c'est un dialogue de sourd.

Malgré les rappels à l'ordre de l'ONU et de l'UE sur l'interdiction des expulsions collectives en droit international, et des retours qui doivent être volontaires dans le pays d'origine, le ministre de l'intérieur persiste et signe.

Vincent Peillon, lui, pointe l'itinérance comme obstacle à la scolarisation des enfants Roms ! Et pourtant, l'écrasante majorité de la communauté Rom en France est sédentaire. Les vrais obstacles à l'accès à l'école sont d'abord les expulsions à répétition, ainsi que les difficultés d'inscription scolaire ou la lenteur des démarches d'inscription et d'affectation.

La différence est tenue entre la politique de Sarkozy à l'égard des Roms et celle de Manuel Valls.

Peillon : changement, vous avez dit changement ?

Les annonces « intempestives » de Peillon (morale laïque, réduction et zonage des vacances), les premières décisions sans consultation (réforme des STI, « contrat d'avenir professeurs ») ne sont pas compensées par les miettes concédées (refiscalisation des heures supplémentaires, 3 heures de décharge pour les enseignants stagiaires).

La loi d'orientation pour l'éducation fait l'objet d'une concertation depuis deux mois. Le SNES participe à cette concertation en ayant le sentiment d'être écouté pour la première fois depuis longtemps. Certes, le SNES est écouté, mais est-il entendu? Cette concertation fait émerger des dossiers fâcheux et dessine une structure d'ensemble du projet éducatif du PS extrêmement inquiétante qui ne correspond pas aux mandats de démocratisation portés par le SNES pour l'école. Les groupes de travail posent déjà deux problèmes de méthode : le refus de partir du diagnostic et l'écoute égale d'individus, de petites associations ou d'organisations syndicales de poids telle la FSU.

Les entretiens multiples donnés par le ministre, permettent de tracer les grandes lignes du projet socialiste. L'école du socle n'est pas remise en cause, elle est redéfinie et s'organiserait en « réseaux » avec l'obligation de travailler ensemble et de se déplacer. Les ECLAIR ont reçus l'aval de Peillon lors d'une visite à Trappes. La réforme des lycées ne sera pas

remise à plat. Celui-ci n'est de toutes les façons pas destiné à l'ensemble d'une génération : l'allongement de la scolarité obligatoire est une « belle proposition mais rien ne sert de fixer des objectifs même s'ils sont louables, si on sait qu'on ne les atteindra pas. » (Peillon au Café Pédagogique). L'orientation scolaire est destinée à être noyée dans un grand service public de l'orientation dévolu aux Régions : ce que nous combattons depuis 2003. L'Etat continue à se désengager à externaliser le pouvoir pédagogique aux collectivités territoriales et aux associations avec les projets éducatifs locaux et le principe de la co-éducation. La notion de contrat d'objectif demeure. Le pilotage par le résultat ne semble pas remis en cause et se fera sur des accords tripartites : établissement, Etat, collectivités territoriales.

Il devient très difficile d'espérer que cette loi d'orientation rompe profondément avec les évolutions néo-libérales de l'école. Dès lors, il est de la responsabilité du SNES et de la FSU se préparer à un refus ferme à ce projet et de cesser de tergiverser.

Le SNES doit cesser de se dissimuler derrière l'attentisme de la profession. Celle-ci ne pourrait accepter que le SNES ne défende pas de manière efficace son projet pour l'école et que Peillon puisse continuer à imposer des réformes sans véritable rupture avec le projet Fillon.

Tempête sous un crâne de Clara Bouffartigue : un film à voir !

Un nouveau film sur l'Education vient de sortir. Il est coproduit par le SNES. Encore un film misérabiliste, ou au contraire plein de bonnes intentions et de poncifs sur notre métier, me direz-vous ! Eh bien non, c'est beaucoup plus que cela. Ce film met en scène une classe de quatrième dans un collège de ZEP qui n'est pas situé. On y voit principalement les élèves lors des cours de Français et d'Arts Plastiques.

Loin de montrer les jeunes de banlieue comme des sauvages à peine éduquables, qu'il faudrait évangéliser, policer, en leur faisant acquérir un viatique de compétences minimalistes, le film nous fait toucher la réalité actuelle de l'enseignement. Il illustre à merveille ce que nous défendons : que l'ambition est d'autant plus nécessaire que nous nous adressons à des jeunes en difficulté ; que les enfants de banlieue ont droit, comme ceux des beaux quartiers, à goûter la poésie de Rimbaud et le lyrisme de Hugo ; qu'ils peuvent être inventifs et respecter des consignes. Certes ce n'est pas toujours facile, il est des élèves que le système ne parvient pas à garder ou à sauver. Mais armées d'humour et de passion, les collègues filmées nous disent qu'il faut garder le cap.

Un film qui porte un formidable espoir, qui donne une image juste de notre métier. N'hésitez pas à aller le voir et à participer aux débats qui seront organisés. C'est l'occasion de défendre nos convictions.



TOU-TE-S À PARIS LE 30 SEPTEMBRE 2012 CONTRE LA RATIFICATION DU TRAITÉ EUROPÉEN

Le 30 septembre doit avoir lieu à Paris une grande manifestation unitaire contre la ratification du nouveau traité européen (TSCG), à l'appel du Collectif pour un Audit Citoyen de la dette publique (CAC) dont la FSU est membre. Ce traité européen, s'il est ratifié, entraînera la mise sous tutelle des budgets des États signataires au nom du dogme libéral, la « règle d'or » qui impose, sous prétexte de présenter des comptes en équilibre, des coupes franches dans les services publics. Après des années de campagnes mensongères sur le sujet de la dette, les libéraux risquent de l'emporter. Or, on peut remarquer qu'en France, la dette s'est creusée ces dix dernières années alors que la droite était au pouvoir. Ce n'est donc pas la dette qui est en cause mais l'usage que l'on en fait. Elle peut être salubre lorsqu'il s'agit de créer des emplois par exemple, car en agissant sur la consommation elle peut permettre de faire redémarrer l'économie. Elle est totalement néfaste lorsqu'elle s'est creusée parce que l'on a fait des cadeaux aux plus riches sous forme de remises d'impôts. C'est exactement ce qui s'est produit sous les présidences Chirac et Sarkozy avec comme symbole la fameuse loi TEPA ou « bouclier fiscal » qui vit la deuxième fortune de France, Mme Béthencourt, recevoir un chèque de 30 millions d'euros de la part de l'état tous les ans !

La manifestation unitaire du 30/09 intervient donc dans ce contexte. C'est le début d'une mobilisation contre les politiques d'austérité que l'on veut appliquer en France et dans le reste de l'Europe. C'est une bataille essentielle car si le traité est ratifié cela aura des conséquences immédiates sur le budget de l'État et donc sur nos conditions de salaires et pensions, sur nos conditions de travail et même sur les réformes pédagogiques que nous pourrions envisagées en fonction de leur coût.

Pour nos salaires, Vincent Peillon a déjà expliqué que nous mériterions d'être augmentés mais que l'État n'en n'avait pas les moyens !! Le TSCG empêchera le gouvernement de revaloriser le point d'indice et nos salaires seront encore bloqués comme sous la précédente mandature ! Il en sera de même pour les pensions ! Idem pour les créations de postes. Le gouvernement en a annoncé 60 000 dans l'éducation mais pour l'instant on ne voit rien venir de significatif. Par ailleurs, le TSCG empêchera le gouvernement d'augmenter les effectifs des services publics et donc les créations dans l'un d'entre eux ne pourra se faire que par redéploiement de postes en provenance d'autres ministères. Enfin, toute initiative pédagogique ayant un coût, elles seront encadrées par des questions budgétaires drastiques. C'est pour cela que le gouvernement n'a toujours pas remis en cause la contre-réforme des lycées.

La FSU « appelle à participer aux différentes mobilisations en cours ou à venir, et notamment aux manifestations unitaires organisées le 30 septembre et au delà ».

L'Ecole Emancipée appelle tous les collègues à manifester pour exiger du gouvernement qu'il ne ratifie pas le traité européen.

**Réussir la manifestation nationale du 30 septembre
pour empêcher les politiques d'austérité !**